

COMMUNIQUÉ

SAINT-ANACLET-DE-LESSARD

Avis à la population de Saint-Anaclet-de-Lessard

La Municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard informe ses citoyens que la circulation sera perturbée le 22 novembre de 18 h à 20 h en raison de la première édition des Festivités de l'illumination. Un grand nombre de personnes est attendu pour la course des pères Noël. Les pères Noël débiteront leur course à l'église et se dirigeront vers la Mairie située au 318, rue Principale Ouest.

Modifications de la circulation :

- Rue Principale Ouest : entre la rue de la Gare et la rue Langlois, la circulation sera ralentie.
- Rue Allard et rue St-Laurent : aucune sortie sur la rue Principale Ouest à partir de ces rues, détour via rue Bérubé.

Nous vous remercions de votre collaboration.

-30-

Source : Anne-Hélène Boucher Beaulieu, directrice générale adjointe

Le 22 novembre 2024